



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**



09151246



15 OCT. 2009

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 408.499.959

Dénomination

(en entier) : **ABBAYE CISTERCIENNE NOTRE-DAME DE BRIALMONT**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : 1, rue de Brialmont, 4130 Tilff

Objet de l'acte : Conseil d'administration - Renouvellement des mandats

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 25 JUIN 2009

L'assemblée générale réunie en date du 25 juin 2009 a renouvelé le mandat de tous les administrateurs pour une durée de 4 ans prenant cours le 15 novembre 2008 et se terminant le 14 novembre 2012 :

- Madame Françoise Dran, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Laxou (F), le 23/02/47

- Madame Colette Grévisse, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Rixensart, le 17/02/47

- Madame Marie-Thérèse Dujardin, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Anderlecht, le 21/07/45

- Madame Marie-Claire Deharre, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Erezée, le 30/08/37

- Madame Madeleine Brasseur, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Pondrome, le 27/03/38

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 JUIN 2009

1. Suite à ces renouvellements, à dater du 15 novembre 2008, le Conseil d'administration est composé comme suit :

- Madame Françoise Dran, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Laxou (F), le 23/02/47,

- Madame Colette Grévisse, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Rixensart, le 17/02/47

- Madame Marie-Thérèse Dujardin, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Anderlecht, le 21/07/45

- Madame Marie-Claire Deharre, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Erezée, le 30/08/37

- Madame Madeleine Brasseur, domiciliée rue de Brialmont, 1 4130 TILFF, née à Pondrome, le 27/03/38

2. Le conseil d'administration nomme comme

- présidente : Madame Françoise Dran

- trésorière : Madame Colette Grévisse

- secrétaire : Madame Marie-Thérèse Dujardin

3. Pour les actes de représentation et de gestion journalières, le Conseil d'administration délègue ses pouvoirs à

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réserve
au
Moniteur
belge

Volet B - Suite

- Madame Françoise Dran
- Madame Colette Grévisse

L'association est valablement représentée et engagée par une seule signature.

4. Pour les actes au-delà de la représentation et de la gestion journalières, le conseil d'administration délègue ses pouvoirs à

- Madame Françoise Dran
- Madame Colette Grévisse
- Madame Madeline Brasseur

L'association est valablement représentée et engagée par les signatures conjointes de deux de ces administrateurs

Extrait conforme,

Fait à Tilff, le 14 septembre 2009

F. Dran

Françoise Dran
administratrice
présidente

Colette Grévisse
administratrice
trésorière

Colette Grévisse

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/10/2009 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature